

ANNEXE

Hôpitaux ayant participé à l'enquête coinfection VIH-VHC 1999

CHU NORD AMIENS, CHU ANGERS, CHU PELLEGRIN BORDEAUX, CHU SAINT-ANDRE BORDEAUX, CHU LA CAVALE B BREST, CHU CAEN, CHU HOTEL-DIEU CLERMONT-FERRAND, CH DE COMPIEGNE, CHU BOCAGE DIJON, CHU GRENOBLE, CHU LIMOGES, LA CROIX ROUSSE LYON, HOU-
PHOUET BOIGNY MARSEILLE, CHU CHAULIAC MONTPELLIER, CHU NANCY-BRABOIS-VANDOEUVRE, CHU HOTEL-DIEU NANTES, CHU

ARCHET 1 NICE, CHU ARCHET 2 NICE, CHU PASTEUR NICE, CHU TENDE NICE, AMBROISE PARE, AVICENNE, BICETRE, BICHAT, COCHIN, CROIX-ROUGE, LA CROIX ST SIMON, LOUIS MOURIER, LARIBOISIERE, PAUL BROUSSE, PITIE-SALPETRIERE, PRISON SANTE - COCHIN, RAYMOND POINCARE, ROTHSCHILD, ST ANTOINE, ST LOUIS, TENON (PARIS), CHU POINTE-A-PITRE, CHU POITIERS, CHU PONTCHAILLOU RENNES, CHU CHARLES NICOLLE ROUEN, HOPITAL NATIONAL SAINT-MAURICE, CHU HOPITAUX STRASBOURG, CHU PURPAN TOULOUSE, CH TOURCOING, CHU BRETONNEAU TOURS, CHI VILLENEUVE ST GEORGES.

NOTE D'INFORMATION

INFECTION À VIRUS WEST NILE CHEZ DES CHEVAUX DANS LE SUD DE LA FRANCE, SEPTEMBRE 2000

Institut de Veille Sanitaire, Centre National de Référence pour les arbovirus, Direction Générale de la Santé,
Direction Générale de l'Alimentation, Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments,
Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales de l'Hérault, du Gard et des Bouches du Rhône.

Le virus West Nile est un flavivirus couramment rencontré en Afrique, en Asie de l'ouest, au Moyen-Orient et dans certaines régions de l'Europe. Une épidémie est survenue pour la première fois aux Etats-Unis, en 1999 (New-York et les comtés environnants). Le vecteur de transmission du virus est un moustique, les oiseaux sauvages servant de réservoirs. Les hommes et certains animaux domestiques peuvent être infectés de manière accidentelle. La survenue de cas chez les chevaux doit rendre vigilant quant à l'apparition de cas humains.

Le 3 septembre, l'Institut de Veille Sanitaire a été informé de cas suspects d'encéphalites à virus West Nile chez des chevaux à Lansargues (département de l'Hérault). Le 8 septembre, le Centre National de Référence des arbovirus a confirmé le diagnostic par détection d'IgM spécifiques dans le sang et détection du virus West Nile par PCR dans le cerveau d'un cheval.

La zone où les cas ont été rapportés est proche de la Camargue, dans le delta du Rhône, une zone marécageuse où un grand nombre d'oiseaux migrent en provenance d'autres régions du monde. Le virus West Nile a été isolé pour la première fois en Camargue en septembre 1964 et les derniers cas chez l'homme et le cheval y ont été signalés à la fin des années 1970.

A la suite de cette alerte, une équipe de coordination composée de membres des ministères de la Santé et de l'Agriculture, des agences de santé publique, du Centre National de Référence et d'experts autres a été mise en place au niveau national et local.

Le 9 septembre, un programme de contrôle des moustiques ciblé sur les gîtes larvaires du *Culex Modestus* a été mis en œuvre à Lansargues. La population locale a été informée des mesures préventives à prendre (utilisation de répulsifs, protection individuelle).

En ce qui concerne les chevaux, une surveillance active a été mise en place et une étude de séroprévalence sera réalisée dans les zones infectées. Les déplacements de chevaux dans cette région ont été limités. Il est prévu de réaliser des études sur les oiseaux sauvages et les moustiques.

En termes de surveillance chez l'homme, une recherche active des cas d'encéphalite d'étiologie inconnue a été mise en place par l'intermédiaire des hôpitaux, des services des urgences, des services des maladies infectieuses, des neurologues et des laboratoires situés dans 3 départements (Hérault, Gard et Bouches du Rhône). Dans le reste de la France, un système de surveillance passive a été organisé de manière à détecter tous les cas d'encéphalite d'étiologie inconnue déclarés chez des personnes s'étant rendues en Camargue dans les deux semaines précédant l'apparition des symptômes.

Le 19 septembre, 39 chevaux dans les départements de l'Hérault et du Gard ont présenté des symptômes cliniques, et le diagnostic a déjà été confirmé par le Centre National de Référence pour 8 d'entre eux. La distance maximale qui sépare les cas est de 15 kilomètres. Aucun cas chez l'homme n'a été détecté à cette date.

ERRATUM

En raison d'un problème d'impression, 2 figures parues dans le BEH 36/2000 doivent être remplacées par les suivantes.

Figure 1. Epidémie de salmonellose à *Salmonella* Typhimurium.
Distribution des cas selon la semaine de début des signes
et le lieu d'acquisition (N = 35 cas).
Alpes de Haute-Provence, septembre 1999 - janvier 2000.

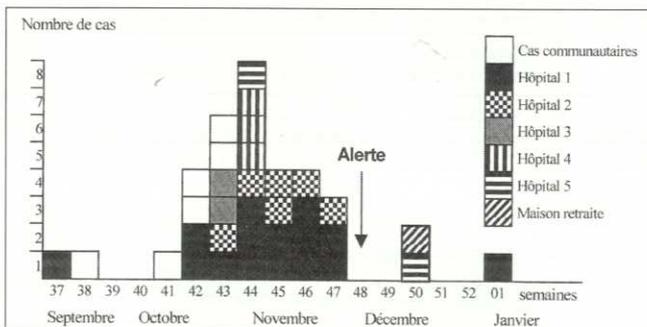


Figure 2. *Salmonella* Coeln.
Taux d'incidence départementaux par million d'habitants
et zone de distribution de la viande hachée produite dans l'établissement C.
France, novembre 1998.

